



Présents : A. Marmont Schüpp (Directrice)

Enseignants : C. Ray - P. Godin - C. Cuisinier - J. Catherin - D. Frumy - G. Le Calvé - J. Estublier - L. Ballois - C. Foret

Maire - adjoint : S. Guérin

Accueil périscolaire : K. Gavillon - Buellet

Délégués de parents : N. Pereira - A. Beauruelle - E. Laurent - M-L. Plissonnier - C. Cristin - C. Mallet - H. Attar

Excusés : M. Blanc (IEN)

1- Année 2019 - 2020

- Effectifs : 132 élèves, répartis comme suit : PS/MS = 25 (21 + 4), MS/GS = 26 (13 + 13), CP = 21, CE1 = 19, CE2/CM1 = 20 (14 + 6), CM1/CM2 (12 + 9).
- Nouveaux enseignants : Julia Estublier en CE1 et Alexandra Marmont Schüpp en CM1/CM2. Pauline Godin qui complète C. Ray le vendredi, Sandrine Ignatio qui complète J. Estublier aussi le vendredi et Gaëlle Le Calvé qui complète A. Marmont Schüpp le jeudi et le vendredi. Julie Catherin a remplacé C. Cuisinier de la rentrée au 8 octobre, et depuis le 10, toutes les après-midi.
- Atsems : Michèle Henry et Annabelle Guillemot.
- Agents de service : Sabrina Urbina, Nathalie Martinez est actuellement remplacée.
- Aesh : Eva Guillermin, qui accompagne des élèves en CP, CE2 et Maternelle.
- Contrat d'intégration pour une élève malentendante appareillée avec intervention de deux professionnelles de l'Institut de Jeunes Sourds.
- Sylvie DOR et Sylvie Rousset, musiciennes intervenantes du CRD.
- Rased : installé à l'école de Servas et composé d'une psychologue scolaire, Mme Garcia, et d'une enseignante spécialisée, Mme Foret. Secteur de 12 écoles (Bourg-en-Bresse + écoles du secteur de Servas). Mme Garcia répond aux demandes de l'école ou des parents pour les élèves en difficultés scolaires et participe aux mesures d'orientation. Mme Foret travaille avec des petits groupes d'élèves du cycle 2, autour de problématiques analysées et ciblées avec les enseignants (remédiation, métier d'élève). C. FORET a travaillé durant cette première période avec des groupes de CP.

2- Projets et actions pédagogiques

- **Evaluations nationales CP/CE1** (du 16 au 27 septembre 2019) :

Une deuxième phase est prévue pour les CP en février.

Objectifs : évaluer les compétences en français et mathématiques et permettre aux enseignants concernés d'avoir dès le début d'année une connaissance fine des acquis et des difficultés de chaque élève, pour mettre rapidement en place des remédiations.

Les enseignants présenteront ensuite à tous les parents les résultats obtenus par leur enfant (le 7 novembre pour les élèves de CP, les 4 et 5 novembre pour les CE1).

- **USEP** : pour la classe des CP avec une classe de La Tranclière, une classe de Saint-Rémy et une de l'école de Charles Robin de Bourg.

3 rencontres programmées sur l'année :

- basket : la rencontre aura lieu fin novembre à Saint-Rémy.
- jeux traditionnels au Cosec Favier de Bourg-en-Bresse.
- course d'orientation à Bouvent.

Une rencontre départementale athlétisme aura lieu au stade de La Chagne en fin d'année scolaire.

Le financement de la cotisation Usep et des transports sont réalisés par le Sou des écoles.

- **Musique** : Sylvie DOR et Sylvie Rousset mènent deux projets pour cette année en partenariat avec des classes de l'école du Peloux : une Batucada avec les élèves de CE2/CM1/CM2, et les chœurs Enfantastiques avec les élèves de CP et CE1. Ces interventions sont financées par CA3B pour 1/3 et par la municipalité pour 2/3.

La question se pose de passer à 4 heures d'intervention pour garantir les interventions sur les 4 classe d'élémentaire. M. Guérin se renseignera sur cette possibilité.

Il est aussi envisageable de passer par un intervenant privé : cela pourrait permettre d'intégrer les classes de maternelle et de bénéficier de plus de liberté par rapport aux projets.

- **Piscine** : Les cycles de natation concernent cette année les élèves de CE1 et de CM1. Les séances auront lieu le mardi de 14h10 à 14h50 (départ 13h30 et retour 15h30 à l'école).

Les CE1 ont déjà commencé : depuis le 17/09/2018 et jusqu'au 03/12/2019. L'objectif est de donner les moyens de se débrouiller dans l'eau. Les élèves ont déjà montré une très bonne attitude, ils sont volontaires.

Les CM1 débiteront leur cycle le 17/03/2020 et jusqu'au 9/06/2020. L'objectif des séances sera l'obtention de l'ASSN : Attestation Scolaire du Savoir Nager.

Des parents sont sollicités pour le transport et le change dans les vestiaires ; ils ne peuvent pas accéder au bassin.

- **Spectacles des Petites Scènes Vertes et Théâtre** : Toutes les classes ont demandé un spectacle et toutes ont été retenues.

Les classes de maternelle iront voir « Le Ballon Rouge » début décembre à la salle multimédia de Foissiat.

Les classes de CP et de CE1 se rendront à la salle des fêtes de la Tranclière mi-décembre pour le spectacle « Du vent dans la tête ».

Les enseignantes ont fait le choix cette année d'emmenner les élèves de CE2, CM1 et CM2 dans les locaux du théâtre pour assister au spectacle « Sens » qui aura lieu au mois de mars.

Merci au Sou des écoles pour le financement des entrées (le transport est inclus dans le prix de la place des Petites Scènes Vertes) et du transport (pour le théâtre).

- **Les Incorruptibles** : Prix littéraire qui propose des sélections de livres adaptés à chaque niveau de classe.

Les classes de maternelle ainsi que les élèves des classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 y participent cette année. Les livres sont présentés aux enfants puis peuvent partir dans les familles pour être partagés avec les parents.

En fin d'année, les votes ont lieu au niveau national : un prix littéraire est attribué à une des ouvrages des sélections.

- **Le bibliobus** : il ne passera plus, mais la bibliothèque départementale de prêt « livre » une sélection par classe pour 6 mois.
- **Les ateliers de Noël** : dans l'idée de partager des moments avec les enfants et les parents, des ateliers seront organisés le matin du **jeudi 19 décembre**. Les élèves pourront choisir plusieurs activités (cuisine, chant, fabrication d'objets...) et seront répartis dans des petits groupes d'âges mélangés. Pour le bon fonctionnement de cette matinée, nous aurons besoin de l'aide de parents. Un mot sera collé dans le cahier de liaison en novembre.
- **Animations Frapna/Syndicat Veyle Vivante / Tablovert** : des demandes ont été faites sur différentes activités, en attente de réponse.
- **Piste mobile d'éducation routière (à l'intention des élèves de CM2)** : un gendarme se déplace à l'école avec un camion contenant tout le matériel nécessaire. La demande a été effectuée, elle est aussi en attente de réponse.
- **ENT** : depuis cette année, le service informatique de CA3B finance un Espace Numérique de Travail ; Beneylu. Les élèves peuvent avoir accès à une messagerie, des ressources pédagogiques, des activités numériques, dans un espace sécurisé : ils peuvent s'identifier à partir d'un identifiant et d'un mot de passe. L'objectif est de permettre à toutes les classes de l'utiliser. Pour l'instant, seuls les CP en bénéficient.

3- Règlement intérieur

Le règlement de l'année dernière est repris en ajoutant trois modifications.

La première concerne l'âge d'obligation scolaire, qui par le fait de la nouvelle loi du 28 juillet 2019, passe de 6 à 3 ans.

La seconde modification est celle des nouveaux rythmes scolaires sur l'école mis en place depuis le 1^{er} septembre : passage à 4 jours (plus de cours le mercredi) et modification de l'horaire de sortie de l'après-midi (16h30 au lieu de 15h45).

Enfin, un ajout est fait concernant l'accueil du matériel des cyclistes : les vélos seront désormais garés à l'extérieur de l'école et devront donc être attachés à l'aide d'un antivol. Les casques pourront être rentrés.

Du côté maternelle, les vélos devront eux-aussi être attachés car le portail n'est pas fermé à clé.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

4- Elections de Délégués de parents

Les résultats de participation aux élections de représentants de parents montrent une légère augmentation.

Cette année, les modalités des élections ont été modifiées : les représentants de parents ont décidé de mettre en place le vote par correspondance uniquement. Cette décision nécessite le vote du conseil d'école : vote à l'unanimité de cette nouvelle modalité.

5- Questions diverses (Délégués de parents, représentants de la mairie)

Questions de parents

- Y a-t-il des risques d'intoxication alimentaire à la cantine ? Y a-t-il des contrôles ?

Le risque zéro n'existe pas.

Un contrôle a été effectué le 30 septembre : la qualité d'hygiène est très satisfaisante. De plus, Sylvie Krauss suit régulièrement des formations pour être au courant des dernières réglementations. Des informations sont consultables sur le site alimconfiance.gouv.com

- Est-ce qu'il est prévu une amélioration des conditions d'accueil des enfants à la cantine ?

Éventuellement une modification des horaires scolaires qui permettrait d'effectuer 2 services ?

Les chaises vont être changées pour bénéficier de plus d'aisance et limiter le bruit.

Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est en augmentation cette année, mais les effectifs prévus pour les années suivantes sont en baisse. La mise en place de deux services pose des problèmes d'horaires, de nettoyage et d'encadrement : une augmentation du nombre de personnes de surveillance induirait une augmentation du coût de la cantine.

L'équipe enseignante pense qu'il serait nécessaire de réduire le temps du repas et de permettre aux élèves qui ont terminé de sortir de la salle de la cantine. Cela pourrait réduire le bruit et l'excitation. Mais cela demande aussi une augmentation du nombre de personnels.

- La ville de Bourg-en-Bresse a mis en place pour l'entretien des écoles et des crèches un produit ménager "écologique non toxique" pour protéger la santé des enfants (Aquama).

Est-ce qu'il en est de même pour Servas ? Sinon, est-il possible de vous rapprocher de la ville de Bourg pour utiliser le même produit ?

Les produits utilisés actuellement font l'objet d'un marché et ne portent pas de label écologique. Le marché arrivant à échéance milieu 2020, la mairie pourra se renseigner et en tenir compte par la suite.

Intervention de M. Guérin :

- Jeu concours éco-citoyens sur le site du Bois du Suc : bonne participation (environ 60 bulletin rendus), mais seulement 24 de Servas vu le nombre de prospectus distribués à l'école. Comment toucher plus de familles de Servas ?
- Remarque des représentants de parents : les habitants de Servas n'ont pas de bons comportements par rapport au tri et au recyclage.
- Conseil Municipal d'Enfants : présentation du fonctionnement du Conseil et bilan. Les élèves montrent peu de motivation. Comment toucher les parents pour susciter davantage l'intérêt des enfants ? Comment communiquer sur les différents projets et les réalisations menés ? Peut-être diffuser les informations en dehors de l'école (par le biais des manifestations du Sou des écoles, éventuellement). Projection du diaporama
- Plan mercredi : 24 enfants de Servas ont participé sur la première période. Ils étaient très satisfaits.

Calendrier des prochains conseils d'école : vendredi 13 mars 2020 - mardi 16 juin 2020.

A. Marmont Schüpp
Directrice